



«Nous n'accepterons ni quotas ni rattachement à la carte scolaire»

Mis sous pression pour participer à l'effort de mixité sociale, le secrétaire général de l'enseignement catholique, Philippe Delorme, demande en échange une meilleure prise en charge de la cantine et des transports scolaires.

Si l'enseignement privé sous contrat se dit «*prêt à faire des efforts*» pour accueillir davantage d'élèves de milieu modeste dans ses établissements, ce ne sera pas sans contrepartie, prévient le secrétaire général de l'enseignement catholique, Philippe Delorme. Ce dernier doit signer cette semaine un «protocole d'accord» avec le ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye. **La récente publication des indices de position sociale montre que les établissements privés sous contrat concentrent les élèves issus de milieu favorisé. Comment l'expliquez-vous ?**

Nous sommes surreprésentés dans les centres urbains, d'abord en raison de notre implantation historique. Comme l'immobilier y a particulièrement augmenté depuis dix ans, cela a éloigné un certain nombre de familles de classe moyenne qui étaient chez nous et qui sont aujourd'hui en périphérie. Autre explication : l'obstacle financier, princi-

palement la restauration scolaire, avec des familles qui ne bénéficient pas des mêmes aides sociales qu'un élève du public. Il y a enfin une forme d'autocensure de familles qui n'osent pas frapper à notre porte parce qu'elles se disent que ce sera trop cher.

Pour savoir s'il y a bien une forme d'autocensure, il faudrait plus de clarté sur la façon dont vous recrutez les élèves. Quels sont vos critères ?

On n'a pas de critères nationaux. Le choix d'accueillir un élève dans le privé est surtout la résultante d'une rencontre avec la famille. On accueille une personne, avec ses forces et ses faiblesses, avant d'accueillir un élève.

En 2014, une enquête du CNRS avait montré que des établissements catholiques pratiquaient une discrimination à l'entrée selon l'origine ethnique des élèves. Comment pouvez-vous garantir que cela n'existe plus ?

Comment être sûr que tout le

monde fait toujours le bien ? J'invite surtout ces chercheurs à venir dans nos établissements pour constater que la différenciation culturelle est très forte chez nous. C'est un mauvais procès qu'on nous fait.

Le privé n'est selon vous en rien responsable de la ségrégation sociale dans les établissements scolaires ?

C'est l'Etat qui a créé des ghettos. L'enseignement catholique n'est pas responsable de sa faillite. Par ailleurs, on regarde tout à l'aune de la situation parisienne, qui est très particulière. Dans certains secteurs, on pèse peu, comme dans l'académie de Créteil où le privé représente moins de 9% des effectifs. Vous croyez qu'on va changer la face du monde en réglant la ségrégation scolaire dans nos établissements ? Dans le Grand Ouest ou dans le Nord, où on représente 40% des effectifs, nos établissements ont une plus grande mixité scolaire. On nous parle de ségrégation mais il y



a une discrimination entre les enfants de France sur la restauration scolaire. Les collectivités accordent des subventions, sous forme d'aides sociales, aux familles du public et elles sont très rares à le faire pour nos familles. La cantine en Ile-de-France coûte environ 50 centimes d'euro côté public alors que chez nous, c'est 7,50 euros. On demande que les collectivités accordent les mêmes aides sociales aux familles du privé pour la cantine, comme pour les transports scolaires.

C'est votre condition pour participer à l'effort de mixité demandé par le ministre de l'Education ?

C'est la condition pour augmenter le taux de boursiers significativement [le privé compte 9% de boursiers contre 28% dans le public, nldr] sans que cela ne devienne une obligation.

Vous voulez bien introduire plus de mixité mais pas sans contrepartie, donc...

On a l'impression que c'est magique chez nous. Comme si tout l'argent tombait du ciel! Vous croyez qu'on n'est pas frappés de plein fouet par l'inflation? Je demande que nos familles soient traitées sans être discriminées. Je suis favorable à ce que nous travaillions à une plus grande mixité sociale mais il faut qu'on nous aide.

Mais cela reviendrait à donner encore plus d'argent au privé qui est déjà subventionné aux trois quarts par les finances publiques. Ce serait vu comme un cadeau au privé.

Ce n'est pas un cadeau au privé. On revient toujours à de vieux démons en s'opposant

les uns aux autres. Cet argent n'ira pas aux établissements mais aux familles. On va favoriser une meilleure connaissance de notre réseau, augmenter le nombre d'établissements qui modulent leur contribution des familles en fonction des revenus et favoriser le taux de boursiers quand nos familles seront accompagnées de la même façon que dans le public. **Mais vous n'avez pas de pouvoir sur les établissements de votre réseau en réalité puisqu'ils restent libres de choisir leurs élèves.**

Je ne dis pas qu'on va embarquer tout le monde mais c'est bien plus efficace de marcher vers la recherche du bien commun en faisant confiance aux acteurs de terrain plutôt que d'imposer d'en haut des mesures qui ne marchent pas.

Vous avez fixé une ligne rouge dans votre négociation avec le ministre ?

Notre ligne rouge, c'est la liberté de choix des familles. Nous n'acceptons ni quotas, ni rattachement à la carte scolaire, ni affectation obligatoire des élèves. Sinon, ce serait la fin d'un modèle et on réveillerait la guerre scolaire. On doit respecter le caractère propre de nos établissements. Il n'y a pas de français catholique ou de mathématique catholique mais il y a une façon d'enseigner qu'on retrouve dans la pédagogie du Christ, dans le respect de la relation à soi, à l'autre, à la nature et à Dieu.

La majorité des familles ne choisissent pourtant pas l'enseignement privé catholique pour des raisons religieuses...

Vous vous trompez, madame. Si vous me dites que la majorité des familles ne choisissent pas l'enseignement catholique pour la messe, vous avez raison. Nos familles choisissent l'enseignement catholique parce qu'on accompagne l'élève dans son orientation, on propose une pédagogie d'encoura-

gement, une éducation intégrale de la personne, du corps, du cœur et de l'esprit.

Recueilli par **C.Bf**

Infographie **JULIEN GUILLOT**



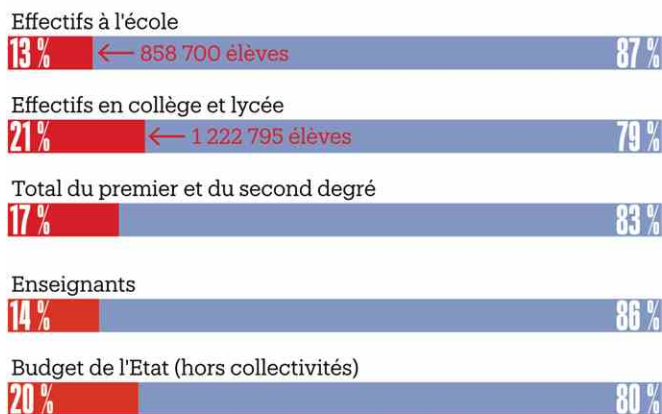
DR

INTERVIEW





Répartition entre privé et public



Part des élèves dans le privé par académie

